

M. Lawrence: D'après les renseignements que j'ai reçus hier soir encore, un certain nombre de travailleurs n'avaient pas encore reçu leur fiches de la CAC, si bien que leurs demandes n'ont pu être étudiées. Bien entendu, ils en subissent les conséquences n'ayant pu obtenir de leur syndicat des prestations supplémentaires de chômage. Dois-je comprendre maintenant que le ministre vient d'assurer à la Chambre que la grande majorité de ces travailleurs recevront leur fiche vers la fin de la semaine?

M. Andras: C'est ce qu'on m'a dit, monsieur l'Orateur. Mais je dois faire une réserve: tous les requérants ne sont pas inscrits à ce moment-là soit le 10 janvier; certains l'ont fait par la suite, pour des raisons personnelles, je suppose. Dans l'ensemble, la situation est bien en main mais, comme le député a soulevé la question, je suivrai la chose de près.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE DE RÉEXAMEN DE LA DÉCISION RELATIVE À LA TAXE SUR LES PETITS AVIONS

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier soir, j'ai reçu une lettre de lui m'avisant d'une rencontre le 5 mars, pour inviter les gens à faire le point de son mandat. Comme je ne peux m'y rendre, j'aimerais m'exécuter maintenant. En raison des préoccupations récentes au sujet de l'énergie et des politiques proposées pour la conserver, le ministre reviendrait-il sur sa décision d'imposer une taxe sur les petits avions, étant donné surtout que bon nombre ne consomment pas plus d'essence que des voitures de taille moyenne? Son projet va en effet imposer un fardeau d'au moins 30 millions de dollars à l'industrie aéronautique canadienne.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons débattu la question à fond lorsque la Chambre était saisie du bill sur l'accise. Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est d'inviter le député, comme je l'ai déjà fait, à assister à cette réunion publique; en tant que résident d'Ottawa-Carleton, avec les autres députés, y compris le député d'Edmonton-Ouest, qui habitent aussi la circonscription. J'essaierai alors de répondre en détail à cette question.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, quiconque regarde une carte du Canada se rend compte que ce n'est pas un pays où l'on devrait restreindre l'usage de l'avion. Comme les petits avions ne consomment que .03 p. 100 de tout le carburant servant au transport, le ministre déposerait-il les données qui l'ont porté à conclure que cette décision entraînerait une économie appréciable de carburant? Un calcul prouve qu'en sept ans, on n'économiserait que cinq jours de carburant en interdisant toute circulation aérienne de peu d'importance.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit pendant les trois jours que nous avons débattu la question.

Questions orales

L'AGRICULTURE

L'IMPORTATION DE POMMES DE TERRE DES ÉTATS-UNIS—LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Agriculture s'il peut expliquer pourquoi son ministère, je crois, a autorisé l'importation de dix millions de livres de pommes de terre du Maine pour transformation ici, alors que les producteurs de pommes de terre des Maritimes vendent encore leurs produits bien au-dessous du coût de production.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si le député veut parler des pommes de terre importées au Canada l'année dernière. Dans ce cas, ces pommes de terre sont entrées au pays en conformité de nos lois. Nous exportons en même temps aux États-Unis, après transformation, des pommes de terre de la province de l'Alberta, aussi est-ce là un échange commercial habituel en Amérique du Nord. Il en a toujours été ainsi. Si le député veut parler d'événements récents, j'aimerais avoir plus de renseignements.

M. MacLean: Monsieur l'Orateur, je croyais savoir que ce permis avait été accordé tout récemment. Je voudrais poser au ministre cette question supplémentaire: étant donné le prix des pommes de terre sur le marché en général, pourrait-il étudier la possibilité que ces pommes de terre importées qui entrent sur le marché canadien soient l'objet d'un dumping au sens technique du mot?

M. Whelan: Oui. Nous vérifions constamment la chose, mais on n'accorde en réalité aucun permis. N'importe qui peut importer des pommes de terre tant que les restrictions tarifaires sont respectées, de même que les normes de classification. Nous n'avons pas de système de permis pour l'importation de pommes de terre comme il en existe aux États-Unis quand nous leur exportons des plants de pommes de terre et le reste, ce qui représente un marché énorme pour nous.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AVANTAGE POUR LE TRÉSOR DE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Nous dirait-il s'il a préparé un tableau statistique pour montrer les bénéfiques ou les gains qu'encaisse la Trésorerie pour chaque point d'augmentation de l'indice du coût de la vie?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, nous ne tenons pas de telles statistiques. Cette question devrait plutôt être posée au ministre des Finances, qui établit la politique économique du gouvernement.

[Traduction]

M. Huntington: Suite à cette réponse, l'hon. représentant voudrait-il nous expliquer les propos du secrétaire du Conseil du Trésor dans une allocution prononcée devant les hauts fonctionnaires du régime d'assistance publique du Canada; il aurait dit que chaque point d'augmentation du coût de la vie rapportait à la Trésorerie fédérale environ 300 millions de dollars?